

au Prince Guille
28. Ju. 1781
par de Brane.

Copie

Mansgat.

Osant écrire que vous ne voudrez pas une
raillerie de la rigueur que fait Mademoiselle
d'Orange, qui pour toute promesse, ✓
assurance sans risques, ne m'a jamais voulu
laisser de sa réponse; Je m'autorise à vous
supplier Monsieur de me faire la grâce
d'un mot de vos nobles mains, par où
je pourrai rendre compte de l'adversité
avec quelle à Mr. le Baron Blézard de
Massan, à qui j'aurai l'honneur d'une
obligation infinie, de ce qu'il a
plu me donner cette occasion, à vous
~~seigneur~~ pouvoir dire, sans quelque
timidité, ce qui sera dans mon intérêt,
que j'aurai fait, le frapper
parler, qu'je suis en mon rang.

